

## EVALUATION SUR CINQ ANS DE L'ONUSIDA

### Groupe de supervision de l'évaluation (GSE)

**Adresse: Bureaux V212&V214**  
**c/o ONUSIDA**  
**20 avenue Appia**  
**CH-1211 Genève 27**  
**Suisse**  
**Téléphone:(+41) 22 7914671/4555**  
**Fax: (+41) 22 791 4768**  
**Courriel: <mst@unaid.org**

### Rapport d'activité du Président du Groupe de Supervision de l'Evaluation à la Douzième Réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP) 29 – 31 mai 2002

1. Le présent Rapport d'activité rend compte des travaux achevés et des activités prévues, à partir du moment où j'ai fait mon rapport au CCP en mai 2001 jusqu'à l'examen du Rapport d'Evaluation qui interviendra lors du CCP de décembre 2002. Il signale également plusieurs points appelant conseils et orientations.

#### Le point sur la mise en œuvre du Programme de travail relatif à l'évaluation

2. Le projet de rapport de début d'activité, rédigé par l'Equipe d'Evaluation, a été transmis à la fin du mois de juin 2001 à un large éventail de parties prenantes, à partir des listes d'adresse et du site web du Secrétariat de l'ONUSIDA. Il a été demandé aux parties prenantes de faire des commentaires sur ce projet de rapport de début d'activité et de les transmettre avant fin juillet 2001. De plus, un atelier organisé à Genève le 13 juillet 2001 a rassemblé 45 parties prenantes représentatives parmi les membres et observateurs du CCP ainsi que le Groupe de Référence pour le Suivi et l'Evaluation (MERG), afin d'examiner le projet de rapport avec le GSE et l'Equipe d'évaluation. L'ensemble des commentaires écrits, des délibérations de l'Atelier et des quatre Groupes de travail de l'Atelier a été pris en compte par l'Equipe d'évaluation, pour finaliser le rapport de début d'activité, et par le GSE pour l'approbation de ce rapport le 9 septembre. Les documents de la consultation, y compris la suite donnée par l'Equipe d'évaluation aux commentaires des parties prenantes, sont sur le site web. Le rapport de début d'activité approuvé a été transmis aux participants à l'atelier, à ceux qui avaient envoyé des commentaires écrits, aux points focaux et unités d'évaluation des organismes coparrainants, aux présidents de groupe thématique des neufs pays proposés pour les études, et a été entré sur le site web. En outre, un message général a été envoyé aux parties prenantes, expliquant comment se procurer un exemplaire du Rapport final de début d'activité, en cas d'impossibilité d'accès au site web.
3. La consultation des parties prenantes a engendré des questions, préoccupations et commentaires constructifs qui ont influé sur la définition finale de la méthodologie à suivre pour l'évaluation ainsi des activités de mise en œuvre. Par exemple, le

programme de travail prévoit désormais d'accorder une attention plus grande aux réalités différentes des organismes coparrainants aux niveaux mondial, régional et national ; d'insister davantage sur la dimension régionale ; de renforcer les études de pays au moyen de trois visites supplémentaires et d'un questionnaire d'auto-évaluation ; de mettre davantage l'accent sur les politiques et programmes des pays industrialisés, y compris la mobilisation et l'acheminement des ressources ; d'établir des contacts avec un éventail plus large d'organisations au sein de la société civile, en particulier dans les pays du Sud ; et d'utiliser une approche révisée pour l'étude sur la direction.

4. Début septembre 2001, l'Equipe d'Evaluation a commencé ses visites sur site - au Secrétariat de l'ONUSIDA, chez les coparrainants, dans les neuf pays, et dans les capitales administratives. Le calendrier a été quelque peu bouleversé en raison des événements survenus le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et de circonstances spéciales dans les pays, mais fin mars 2002, l'Equipe d'évaluation avait terminé ses missions sur site.
5. La troisième réunion du GSE, accueillie par le Gouvernement brésilien, s'est tenue du 16 au 19 décembre 2001 à Rio de Janeiro. Comptant avec un rapport de début d'activité approuvé, un rapport de situation de l'Equipe d'évaluation sur la mise en œuvre, et une expérience du travail suivant le Mandat complexe et une structure administrative unique en son genre (UNAIDS/PCB(10)/00.4, Pièce jointe 1), le GSE a pris un certain nombre de décisions concernant des aspects essentiels du programme de travail relatif à l'évaluation. Ces aspects englobent : le calendrier, les rapports écrits, la consultation des parties prenantes sur le projet de Rapport final, la distribution des rapports et la diffusion des résultats, et les estimations budgétaires finales.

### **Aspects spécifiques**

#### **Révision des échéances**

6. L'Evaluation tient son programme. Toutefois, se fondant sur l'expérience des premières visites sur site et compte tenu de la nécessité d'assurer l'intégration et la synthèse des conclusions et des résultats des études séparées, le GSE et l'Equipe d'évaluation se sont accordés pour reconnaître le bien-fondé d'un supplément de temps afin de réaliser le travail analytique sur les études de pays, sur les trois domaines fonctionnels et sur la direction. Ainsi, la date de transmission du projet de Rapport final au GSE initialement prévue pour le 31 mai 2002, a été repoussée de deux semaines, ce qui amène donc au 14 juin 2002.
7. De plus, l'expérience et les commentaires en retour des parties prenantes concernant le processus de consultation sur le rapport provisoire de début d'activité indiquent que juillet n'est pas la meilleure date pour la consultation (période de vacances dans de nombreux pays). Ainsi, le GSE a décidé d'allonger la période initialement prévue pour le processus de consultation sur le projet de rapport de début d'activité, et de tenir un atelier vers la mi-septembre 2002.
8. Ces révisions ne modifient pas la date de transmission du Rapport final par l'Equipe d'évaluation au président du CCP et au Directeur de l'ONUSIDA (toujours début octobre 2002). Les nouvelles échéances sont les suivantes :

**2002**

- 14 juin : transmission du projet de Rapport final au GSE
- 15-18 juillet : réunion GSE/Equipe d'évaluation pour examiner le projet de Rapport final
- 2 août : envoi du projet de Rapport final aux parties prenantes
- 12-13 septembre : atelier des parties prenantes et réunion GSE/Equipe d'évaluation
- 20 septembre : date limite pour les commentaires écrits
- 8 octobre : présentation du Rapport final par l'Equipe d'évaluation au Président du CCP et au Directeur exécutif de l'ONUSIDA
- 31 octobre : commentaires du GSE au président du CCP sur le Rapport final
- décembre : examen par le CCP du Rapport d'Evaluation

**Apports écrits**

9. Le Rapport final d'évaluation consistera en un récapitulatif accompagné de suppléments (analyses et documents d'information). Les commentaires des parties prenantes seront insérés dans le Rapport final et/ou résumés dans un supplément. En outre, un résumé court destiné au grand public sera rédigé.

Le Tableau suivant récapitule les apports écrits pour l'Evaluation :

Titre	Catégorie	Nbre de Pages	Commentaires
Projet de Rapport final pour l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA	Rapport	30	
Rapport final pour l'Evaluation sur cinq ans de l'ONUSIDA	Rapport	30	
Analyses des domaines fonctionnels et de la direction de l'ONUSIDA	Pièces jointes	15-30 pour chaque section	Prévu sous forme de 4 documents séparés, de 15-30 pages chacun – Total : 60-120 pages
Documents de travail pays	Pièces jointes	15-25 chacun	Neuf documents
Commentaires des parties prenantes sur le projet de Rapport final	supplément	?	Le cas échéant
Résumé court pour le grand public	Rapport séparé	5	

**Distribution des rapports/diffusion des conclusions**

10. A sa réunion de décembre 2001, le GSE a examiné le processus de distribution des documents relatifs à l'Evaluation, et de diffusion des conclusions. Pour la période allant de la réception par le GSE du projet de Rapport final (14 juin 2002) à la transmission du Rapport final par l'Equipe d'Evaluation au Président du CCP et au Directeur exécutif de l'ONUSIDA (8 octobre 2002), le GSE est chargé de veiller à ce que la distribution du projet de Rapport final ainsi que le processus de consultation le

concernant, se déroulent conformément à ce qui est stipulé dans le Mandat pour l'Evaluation. La distribution et la gestion du Rapport final sont du ressort du CCP.

11. Lorsque le GSE a pris ses décisions concernant la distribution du projet de Rapport final, il a tenu compte de plusieurs facteurs, à savoir le caractère indispensable de l'accès aux projets de rapport et documents d'appui pour un processus de consultation bien réel; les considérations pratiques concernant la distribution de documents à plusieurs volumes faisant quelque 300 pages ; et les implications de la diffusion de conclusions provisoires au grand public avant d'avoir consulté les parties prenantes principales.
12. Le projet de Rapport final (30 pages) sera largement distribué aux parties prenantes principales aux niveaux mondial, régional et terrain. En raison du volume, la documentation d'accompagnement (analyses des trois domaines fonctionnels et de la direction, ainsi que les documents de travail sur les neuf pays) fera l'objet d'une distribution limitée, mais sera disponible sur demande pour les parties prenantes intéressées.
13. Je demanderai conseil au CCP, sur les moyens les mieux appropriés de diffusion de ce projet de Rapport final.
14. Les modalités de distribution du Rapport final, et notamment tout document d'appui révisé, du résumé court rédigé pour le grand public, et du Supplément (le cas échéant) contenant les commentaires des parties prenantes sont du ressort du CCP.
15. Le Mandat pour l'Evaluation mentionne plusieurs fois la diffusion, l'échange et la promotion des résultats et recommandations clés, nécessaires pour que cette Evaluation soit bénéfique au maximum. Il incombe au premier chef au CCP, après son examen du Rapport d'Evaluation en décembre 2002, de déterminer les actions de suivi. Toutefois, le Mandat indique qu'il conviendrait de s'attacher à favoriser le dialogue et l'échange de données d'expérience à tous les niveaux pour la planification de l'approche participative du programme de travail relatif à l'évaluation.
16. L'Equipe d'Evaluation a adopté l'approche participative pour les études de pays. Elle a également formulé, dans le rapport de début d'activité, quelques suggestions pour la diffusion. En outre, elle proposera des moyens pour assurer le suivi des recommandations et des conclusions dans son Rapport final. Le GSE a mené son processus de consultation des parties prenantes avec ces considérations présentes à l'esprit, et notamment les ateliers des parties prenantes. L'Atelier des Parties prenantes sur le projet de Rapport final aura pour objectif précis de recueillir les idées et points de vue concernant le suivi des conclusions de l'Evaluation. Le GSE dans son rapport indépendant sur l'Evaluation destiné au Président du CCP, proposera également un suivi comme le stipule la Décision du CCP (UNAIDS/PCB(E)/00.5 RECS, paragraphe 8d.)

### **Processus de consultation sur le projet de Rapport final**

17. Lors de son travail d'appréciation des résultats du processus de consultation sur le rapport provisoire de début d'activité, et notamment les commentaires en retour des parties prenantes, le GSE a conclu que ce processus avait atteint les objectifs de l'Evaluation, sur les plans du fond et de la participation. Les commentaires des parties

prenantes ont influé sur la conception finale de la méthodologie pour l'évaluation. Les participants ont noté que l'Atelier avait offert un environnement interactif où les parties prenantes ont pu obtenir des éclaircissements, échanger des idées, faire du maillage, et développer le consensus. Il a également donné au GSE ainsi qu'à l'Equipe d'Evaluation l'occasion de recueillir directement les commentaires des parties prenantes. Les commentaires écrits sont venus compléter les débats de l'atelier visant à clarifier certaines questions. La transmission, d'après des listes d'adresse et au moyen du site web, des délibérations de l'atelier et des commentaires écrits a contribué à une distribution plus large des commentaires et idées des parties prenantes.

18. La consultation concernant le projet de Rapport final sera fondée sur une approche similaire, à savoir des commentaires écrits et un atelier des parties prenantes, mais les objectifs, les questions à commenter, et l'organisation de l'atelier seront adaptés en conséquence. Les objectifs généraux de la consultation consisteront à examiner et à clarifier les résultats de l'Evaluation, et à recueillir des points de vue sur la façon d'assurer le suivi des conclusions et recommandations. La consultation s'étalera sur sept semaines complètes, et un atelier est prévu pour mi-septembre, période plus commode pour bon nombre de parties prenantes. Les participants invités à l'atelier seront des membres et observateurs du CCP, et des représentants du Groupe de Référence pour le Suivi et l'Evaluation (MERG).

### **Questions financières**

19. Par décision du CCP relative au Mandat pour l'Evaluation, il incombe au Président du CCP «d'examiner et d'approuver le budget total soumis par le GSE – budget ne dépassant pas, si possible, US\$850 000, sous réserve de la confirmation de la disponibilité des fonds. Le budget détaillé sera soumis à l'approbation du GSE, qui sera chargé de veiller à ce que les ressources disponibles soient suffisantes pour les activités prévues » (UNAIDS/PCB(E)/00.5 RECS, 3 novembre 2000, Décision 9).
20. J'ai instruit les Présidents et vice-Présidents successifs des estimations budgétaires après chaque réunion du GSE, ayant d'abord vérifié auprès du Secrétariat que les fonds seraient mis à disposition. J'ai également écrit au Président du CCP (le ministre Soininvaara) en mars 2001 – avant de savoir quel soumissionnaire serait retenu pour le contrat d'Evaluation – pour pouvoir disposer d'une marge de négociation bien précise. Dans mon rapport au Président du CCP, Dr Thakur, sur la deuxième réunion du GSE en juillet 2001, j'avais annoncé que je l'instruirais de la situation financière après la troisième réunion du GSE en décembre 2001, moment où l'amendement au contrat d'évaluation et le programme complet des activités pour le reste de la période d'évaluation seraient établis de façon définitive. Le 18 janvier 2002, j'ai écrit au Dr Thakur pour lui rapporter les conclusions de cette troisième réunion, et je lui ai demandé son approbation concernant les estimations du budget révisé sur la base des décisions prises à cette occasion. Les estimations budgétaires ont également été communiquées au Secrétariat de l'ONUSIDA pour pouvoir confirmer que les fonds seraient disponibles. Les estimations du GSE sont supérieures à l'estimation provisoire de US\$850 000 consignée dans la Décision mentionnée ci-dessus ; cette révision à la hausse a plusieurs explications : la prolongation de six mois du calendrier de l'évaluation, un programme de travail relatif à l'évaluation plus intensif, et le fait que le coût d'activités citées dans le Mandat n'avait pas été établi dans les estimations provisoires.

21. Si le Président le souhaite, je traiterai dans le détail les aspects financiers lors de la réunion du CCP à la fin du mois de mai.
22. A cette occasion, je ferai également un bref exposé faisant ressortir tous les éléments informatifs nouveaux concernant l'Evaluation.

Euclides Castilho  
Président du Groupe de Supervision de l'Evaluation  
(12 avril 2002)